Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 18, rue d'Angleterre, 18 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	30 francs
Six mois	16 francs
Trois mois	8 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.50
Réclames	—	1.50
Faits divers	—	2.50
Avant-lettre ou au-dessous du Feuilleton	—	2.50
Dans le « Dépêches de la Nuit »	—	2.50
Etat-civil	—	0.75
Chronique locale	—	4.50
Echos	—	1.50
Gazette du Nord	—	0.50

Temps probable. — En France, un temps nuageux est probable, avec température normale.

Il n'y a pas de gens mieux préparés à la flagellation que ceux qui l'méritent beaucoup.

CHAMBRE DES DEPUTES

Fin de la séance du mardi 1er juillet 1913

LA LOI DE 3 ANS

LE CONTRE-PROJET MARC-REVILLE

M. MARC-REVILLE développe son contre-projet établissant le service de 28 mois.

Le contre-projet prévoit diverses modalités notamment la réduction du temps de service pour les militaires qui ont 5, 7 ou plus de frères ou sœurs vivants.

LE CONTRE-PROJET BONCOUR-MESSIMY

Le président donne la parole à M. Paul Boncour, qui a signé avec M. Messimy un contre-projet qui déclare notamment que tout Français reconnu bon au service militaire fait partie de l'armée active pendant 3 ans.

Les militaires versés dans la disponibilité sont maintenus sous les drapeaux jusqu'au moment où la classe incorporée en octobre devient mobilisable. Ils sont définitivement renvoyés dans leurs foyers : les hommes incorporés dans les armes ou services autres que dans la cavalerie ou l'artillerie à cheval, du 10 au 20 février ; les hommes incorporés dans l'artillerie à cheval et la cavalerie, du 20 au 30 mars.

M. Paul BONCOUR reconnaît que des mesures sont nécessaires, mais pour cela la France doit se retourner vers ses réserves. (Appl. à gauche et à l'extrême-gauche). Il explique que maintenant il faut recourir aux réserves puisque notre neutralité ne peut fournir les effectifs de caserne suffisants.

L'orateur fait ensuite un très vif éloge des réserves. Il insiste sur la nécessité pour la France de compter sur les réserves. Puis il parle des troupes de couverture auxquelles il fait, dans son contre-projet, assurer-t-il, la plus large part au Gouvernement.

M. Paul BONCOUR examine le rôle des troupes de couverture, puis répondant aux divers orateurs qui l'ont précédé, il conteste le fait qua d'avoir une classe de plus sous les drapeaux peut avoir une importance considérable sur la rapidité de la mobilisation...

M. Paul BONCOUR insiste pour le remplacement des auxiliaires militaires par des civils.

« Vous vous trouvez, dit-il, en face de deux conceptions : une faite de routine, l'autre moderne, qui se propose de limiter la durée du service au temps nécessaire à l'instruction. »

M. Paul Boncour estime que c'est la totalité de la nation armée qui doit être prête et entraînée (Appl. à gauche et à l'ext-gauche).

Il affirme la nécessité de l'éducation morale et civique du réserviste, la préparation militaire.

L'orateur demande que l'on revienne au recrutement subdivisionnaire. Il voudrait même que les hommes viennent accomplir leurs périodes dans l'unité où ils ont servi.

Après avoir préconisé à nouveau la nécessité de la préparation militaire, M. Paul Boncour déclare qu'il serait utile d'augmenter le nombre des périodes.

Il a la conviction qu'avec ce proposition, il atteindra moins profondément les intérêts commerciaux, agricoles et industriels qui sont une des conditions de la prospérité de la nation.

Que le Gouvernement le veuille ou non, il sera amené à accepter au cours de la discussion, des amendements qui auront pour résultat de créer certains privilèges.

Il adjure le Gouvernement d'accepter ce terrain d'entente et de conciliation. Il demande la prise en considération de son contre-projet et son renvoi à la Commission.

L'orateur est longuement applaudi par ses amis de l'extrême-gauche et de la gauche.

Séance ce matin pour la suite de la discussion.

Si vous hésitiez !

C'est un phénomène courant qu'à la veille de l'examen les étudiants les plus économes de leurs sueurs pendant toute l'année se sentent pris soudain d'une frénésie de travail.

De même la majorité parlementaire, après avoir appuyé les gouvernements successifs qui s'attiquaient, les uns comme les autres, à toutes les forces vives du pays, cette majorité criminelle à tant d'égards accuse aujourd'hui un regain de patriotisme provoqué par l'imminence du péril intérieur.

On trouvera donc — la chose paraît certaine — des députés en nombre suffisant pour voter, sous la formidable pression du pays, l'indispensable loi de trois ans.

Indispensable, oui ! Suffisante pour nous sauver ? peut-être, mais à certaines conditions seulement. Cette loi exigera d'immenses sacrifices : tous ceux qui l'ont défendue sont d'accord sur ce point. Or, s'il est très beau de prêcher le sacrifice, le consentir est encore mieux.

Quand M. Barthou aura fini d'être éloquent, c'est à la jeunesse de France qu'il appartiendra d'agir. Fera-t-elle honneur aux engagements qu'on aura pris en son nom ? Tout est là.

Pour la jeunesse croyante de ce pays, la question ne se pose même pas. Elle trouvera la force de se dévouer dans sa foi, dont il faudra bien que la nouvelle loi militaire tienne compte, comme « Cyr » le réclamait éloquemment il y a quelques jours.

Mais l'autre jeunesse, peut-on lui faire la même confiance ? Les événements de Toul, de Rodez, de Verdun, de Belfort et d'ailleurs prouvent que le « virus » antipatriotique a contaminé une partie de nos troupes.

Contagion superficielle ? Espérons-le. Mais qu'on la laisse s'étendre, et nous sommes perdus. Allez donc parler de sacrifice aux jeunes hommes que la C. G. T. a pénétrés de ses doctrines de sabotage et de désertion !

Eh bien ! la C. G. T. n'est pas seule à propager l'antimilitarisme. Elle trouve des complices parmi les membres de l'enseignement officiel, qui d'ailleurs adhèrent à sa campagne par dizaines de milliers, et qui projettent de resserrer à Bourges, en un prochain congrès soulignant celui de Chambéry, leurs liens avec le grand organisme révolutionnaire.

De ces instituteurs qui fraternisent publiquement et scandaleusement avec les socialistes antipatriotes, il ne faut pas aller très loin pour en trouver. Cette espèce sévit chez nous, aux portes de Lille.

Tenez ! pour le 6 juillet prochain, la section socialiste de Lomme organise une grande promenade de propagande. Il y aura concert, meeting en plein air, etc., avec discours à la clef. L'un des orateurs sera le citoyen Ghesquière, qui s'est fait une spécialité des harangues antimilitaristes. L'autre sera M. Gustave Pacquez, professeur à l'école primaire supérieure d'Hautmontdidier.

Oui, un maître officiel, un représentant de cette école laïque, de laquelle on s'obstine à faire la seule école nationale, joindra sa voix, le 6 juillet, à celle d'un antimilitariste déclaré !

« Nous voulons que tous les Français soient élevés dans le culte de la Patrie ! », exigeait, à Nantes M. Poincaré, le 26 octobre 1912, à la veille de sa présidence. Le grand chef de la République ne saurait-il plus se faire obéir de « ces » instituteurs, de ces pédagogues sacrés au sort desquels sont liées, paraît-il, les destinées du régime ?

Eh bien ! non, les instituteurs ne veulent plus obéir au gouvernement qui les paie et qui les soutient. M. Barthou, qui les encourage à taire les devoirs envers Dieu, voudrait du moins les entendre rappeler à leurs élèves les devoirs envers la Patrie.

Comme si Dieu n'était pas seul capable de provoquer le dévouement patriotique qu'il peut seul récompenser dignement ! Hors la Foi, l'on ne trouvera pas une base solide au patriotisme, qui devra chercher ses misérables supports dans la peur ou l'intérêt.

Or, si la peur et l'intérêt poussent certains députés à voter la loi de trois ans, les mêmes mobiles peuvent précisément déterminer les instituteurs sans Dieu et leurs élèves à la refuser. Au nom de quel principe supérieur un gouvernement incroyant pourrait-il les condamner ? Au nom de quelle « foi laïque » oserait-il leur commander les sacrifices dont il reconnaît avoir besoin ? Qui dit sacrifice, dit héroïsme, et quand les chefs d'armées, dans l'Histoire, ont exigé l'héroïsme de leurs soldats, ils n'ont pu le faire qu'au nom de Dieu.

Que nos gouvernants le veuillent ou non, voter une loi militaire de sacrifice, cela suppose Dieu à l'école. Si l'Etat ne comprend pas cette vérité, le pays du moins la saisit très nettement, et puisque Dieu se voit condamner plus rigoureusement que jamais l'école officielle, rien n'empêchera les familles de choisir pour leurs enfants l'école catholique, seule en état de donner à la France les patriotes qu'il lui faut.

J. S.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **ARMENTIERES**, de **Mlle Marie Huet**, sœur de M. le chanoine Huet, doyen de Notre-Dame, décédée mardi matin, à l'âge de 59 ans, munie des sacrements, après une longue et douloureuse maladie, au cours de laquelle sa patience et sa résignation chrétiennes firent l'édification de tous ceux qui l'entouraient.

Ses funérailles auront lieu vendredi à Notre-Dame.

Nous présentons à M. le chanoine Huet nos chrétiennes condoléances.

— A **HASPRES**, de **Mlle Florine Tette**, pieusement décédée, dans sa 72e année, après une longue maladie supportée avec une résignation exemplaire.

La majeure partie de sa longue carrière, elle la passa dans une même famille, dont elle servit plusieurs générations. Aimée de nombreux enfants, elle se plaça très jeune, et elle rendait la totalité de ses gages à ses parents pour les aider à élever ses frères et sœurs. Chrétienne de grande foi, elle offrait à Dieu ses souffrances pour faire, disait-elle, son purgatoire sur la terre.

Ses funérailles auront lieu jeudi à neuf heures.

Nous recommandons aux prières l'âme des défuntes et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus, Maria, Joseph (7 ans et 7 quarant).

— Mardi matin, a été célébré, en l'église St-Martin, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Julien Pollet**, chimiste de Suresnes, fils des lous M. et Mme Pollet-Bernard, avec **Mlle Hélène Morival**, fille de M. le docteur Morival et de Mme, née Vanderghote.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. Louis Pollet, négociant, son frère, et Philippe Bernard, son oncle ; pour la mariée, M. Paul Morival, constructeur à La Madeleine, son oncle, et Mlle Aline Morival, sa sœur.

C'est M. Pollet, curé d'Erquinghem-Lys, oncle du marié, qui a célébré le mariage et offert le Saint-Sacrifice.

Pendant la messe, M. Jules Carpentier et M. Marcel Prux, ont interprété divers chants d'une façon très artistique.

— Mardi matin, a eu lieu, à l'église de **LANNOY**, le mariage de **M. Louis Langlart**, docteur en droit, avoué près le tribunal civil de Béthune, avec **Mlle Louise Deffrennes**, fille de M. Simon Deffrennes, industriel à Lannoy.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. Jules Langlart, industriel, et Pierre Langlart, propriétaire, ses frères ; pour la mariée, MM. Jean Deffrennes et Anselme Deffrennes, industriels, ce dernier juge au Tribunal de Commerce de Roubaix, ses oncles.

Le consentement des époux a été reçu par le R. P. Voitman, dominicain, ami de la famille, qui a prononcé une délicate allocution.

La messe de mariage a été chantée par M. le chanoine Delesalle, doyen de Lannoy.

M. Lechantre, violoncelliste, a interprété plusieurs morceaux d'une façon magistrale. M. Carpentier a chanté avec âme l' « Ave verum » de Balthasar Florence, « Panis angelicus « de Franck, et « Vierge Sainte » de Missa.

Les orgues étaient tenues par M. Plouvier, organiste de la paroisse.

Une grande affluence assistait à la cérémonie.

— On annonce les fiançailles de **M. Paul Delarolière**, industriel à **PARIS**, fils de feu M. Delarolière, notaire à Orchies, et de Mme Delarolière, avec **Mlle Madeleine Bettremieux**, fille du docteur Bettremieux, de **ROUBAIX**, et de Mme, née Desmazières.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Deltombe, curé de St-Jean-Baptiste au Petit-Baisieux, est nommé vice-doyen du canton de Lannoy.

M. l'abbé Plouvier, qui vient d'être nommé curé à Lys-lez-Lannoy, a été nommé vice-doyen honoraire.

M. Patoir, curé de Pelleries, est nommé vice-doyen du décanat d'Avesnes.

Mgr CHAROST A VALENCIENNES

Mgr Charost est arrivé à Valenciennes mardi après-midi et n'est rendu à l'école de Théologie de St-Saulve.

Monseigneur célébrera la messe mercredi matin dans la chapelle du Grand-Séminaire.

BIENS VOLÉS

Aujourd'hui, aura lieu à Lomme la vente d'une propriété dite de « La Miterie », qui servait autrefois de maison de campagne aux élèves de l'école libre St-Joseph.

Une première tentative de vente avait eu lieu, il y a quelque temps, mais aucun acquéreur ne s'était présenté.

AU 41e TERRITORIAL

Un de nos lecteurs, qui fait en ce moment une période militaire au 41e territorial aux environs de Toul, nous écrit la vision réconfortante que présente ce régiment d'anciens soldats.

Les officiers sont très bien envers leurs hommes, et ils sont enchantés de leur bonne volonté. La présentation du drapeau a été enthousiaste, et le colonel a prononcé une allocution patriotique du meilleur effet. Le régiment est animé d'un excellent esprit, et ses chefs disent qu'il marche aussi bien que l'armée active, si ce n'est mieux. Ce n'est pas peu dire, et cela réconforte les cœurs français. On n'est pas antimilitariste au 41e territorial et on ne crie pas : A bas les 3 ans ! Au contraire on y est patriote.

LE SPITZBERG

De la part de Mgr Follize, nous nous empressons de communiquer à nos amis la nouvelle suivante :

Par décret du 1er juin, le Saint-Siège a réuni au Vicariat apostolique de la Norvège l'archipel du Spitzberg, qui, depuis quelque temps, acquiert une importance de plus en plus grande, grâce à l'affluence de ses touristes, à des sports de chasse et de pêche, grâce surtout à ses immenses charbonnages.

En vertu de cette nouvelle adjonction et d'après la récente ordonnance de Rome, le vicariat de Mgr Follize portera désormais le nom de « Vicariat apostolique de la Norvège et du Spitzberg ».

De leur côté, les gouvernements intéressés s'occupent en ce moment à régulariser la situation politique et économique de l'archipel, qui, jusqu'ici, a toujours été « terra nullius ».

Le Spitzberg continuera, ce semble, à conserver ce caractère sous une administration composée d'éléments que fourniront les pays intéressés ; mais ce sera probablement la Norvège qui, à cause de son intérêts prépondérants et de sa situation géographique, occupera dans cette administration la première place.

VOYAGES DE VACANCES

La Compagnie d'Orléans a installé pour la saison d'été 1913, 44, rue Grande-Chaussée, à Lille, un bureau temporaire de renseignements pour les voyageurs et de vente de billets.

Aux personnes désireuses d'effectuer un voyage quelconque sur son réseau, on sur celui du Midi, il sera donné, en même temps que des documents, brochures, prospectus, etc..., tous renseignements utiles sur les prix des billets les plus économiques et sur les moyens de se rendre dans les intéressantes régions ci-après :

Touraine et Châteaux de la Loire, Bretagne, Auvergne, Quercy, Gorges-du-Tarn, Pyrénées et Côte d'Argent, Roussillon, etc.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

La société organise les excursions suivantes :

1° A la forêt de Mormal le dimanche 6 juillet (dernier délai d'inscription le mercredi 2 juillet).

2° A la Savonnerie Maubert à Lille, le jeudi 10 juillet.

3° A Bruges le jeudi 17 juillet.

Se faire inscrire au siège de la société.

CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

Nous rappelons que le grand concours de sténographie Duployé intégrale et systèmes abréviatifs dérivés aura lieu le dimanche 6 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi.

Un concours de dactylographie, ouvert entre les praticiens de toutes les machines à écrire suivra les épreuves de sténographie qui se diviseront en sections de calligraphie et de vitesse à 40, 50, jusqu'à 150 mots à la minute. MM. Jean-Baptiste Estoup, sténographe réviseur à la Chambre des députés, et Navarre, secrétaire général de l'Institut sténographique de France assisteront aux épreuves comme présidents de jurys.

Les sténographes Duployens et systèmes abréviatifs dérivés qui n'auraient pas encore fait parvenir leur adhésion au comité d'organisation, sont priés d'écrire d'urgence à M. le président de la société des Sténographes du Nord, rue de Paris, 47, à Lille.

LETTRE
de S. E. le cardinal Merry del Val à Mgr DEBOUT

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT
DE SA SAINTETÉ

Du Vatican, 3 juin 1913.

Monseigneur,

Je viens de recevoir la lettre, et notice annexe, que vous avez bien voulu m'adresser au sujet des grandes fêtes franco-anglaises, fixées aux 20 et 21 août prochain, que vous avez organisées à Calais, pour honorer la mémoire de sir Edmond Brindholm, curé de Notre-Dame de Calais, et de Clément Philpot, gentilhomme, vénérables martyrs.

Il m'a été agréable de porter cette nouvelle à la connaissance du Saint-Père, qui vous félicite de cette pieuse et noble initiative, et qui, pour encourager et favoriser la piété des fidèles, a daigné accorder à S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, la faculté de donner la bénédiction papale à la messe pontificale du 21 août. Sa Sainteté vous accorde avec effusion de cœur à vous-même une spéciale bénédiction et bénit tous ceux qui prendront part à ces solennités.

Avec mes meilleurs vœux pour le succès de vos fêtes, veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

A Mgr Henri Debout, prélat de la Maison de Sa Sainteté, archiprêtre de Calais.

Par économie achetez le
PETROLE FIDES
il donne plus de lumière que tout autre

DE PARIS A LONDRES
en CHEMIN DE FER

Il serait très agréable pour les voyageurs de pouvoir se rendre de Paris à Londres sans être obligés de descendre du train pour prendre le bateau.

Un sleeping-car Lille-Londres direct aurait vite les préférences de tous ceux qui sont appelés à franchir le détroit.

On a préconisé à cet effet plusieurs moyens et en particulier le percement d'un tunnel sous la Manche.

Les premières études du projet remontent à 110 ans. Et chaque année elles fournissent l'occasion de quelques banquets où ingénieurs français et anglais se rencontrent et boivent à leur persévérance.

Quand par hasard un projet est sur le point d'aboutir et qu'il n'y a plus qu'à donner le premier coup de pioche, l'Angleterre intervient pour défendre son splendide isolement et protéger son inviolabilité. Ce trou de taupe pourrait servir un jour à une invasion de l'Europe dans son île et ce serait la fin de tout pour l'inquiète et soupçonneuse Albion.

Pendant qu'on étudie sans jamais aboutir ce fameux tunnel entre la France et l'Angleterre, les autres nations ont réalisé depuis longtemps le problème de faire franchir les rivières, les lacs, les détroits, les bras de mer à des trains entiers par le moyen des Ferry-boat. Le ferry-boat est un bateau spécialement aménagé pour recevoir un train tout entier, même avec sa locomotive s'il le faut et le transporter de l'autre côté de l'eau où il trouve la prolongement de sa ligne et continue sa course sans qu'il soit nécessaire de transbordier voyageurs et marchandises.

Il existe des ferry-boat dans le détroit de Messine entre Reggio de Calabre et la Sicile ; il en existe entre la Prusse et le Danemark sur un bras de mer de 42 kilomètres de largeur, un autre plus loin entre la Prusse et la Suède qui parcourt 87 kilomètres de Pessnitz à Trelleborg ; il y en a en Amérique qui traversent le lac Michigan sur des longueurs de 125, 128 et 144 kilomètres.

Pourquoi ne songe-t-on pas à en établir un entre Calais et Douvres pour franchir les 32 kilomètres qui séparent la France de l'Angleterre, en attendant que soit réalisé le fameux tunnel sous la Manche

On a parlé de la difficulté qu'il y avait d'amener le ferry-boat au niveau des voies de terre à cause des marées.

Cette difficulté a été étudiée par des ingénieurs anglais qui proposent la solution suivante :

Au bout de la ligne de terre serait installée une plateforme mobile, capable de recevoir sur deux voies un train entier et qui, suspendue par des chaînes passant sur des roues dentées actionnées par l'électricité, s'abaisserait jusqu'au niveau du ferry-boat, sur lequel le train serait tiré par des treuils, puis serait relevé de l'autre côté du détroit par le même système jusqu'à la hauteur de la ligne : on calcule que la manœuvre ne demanderait guère plus d'un quart d'heure.

Récemment à Hambourg on a mis en service un ferry-boat sur lequel est installée une plate-forme qui, mobile dans le sens vertical, peut monter jusqu'à 5 mètres au-dessus du pont pour recevoir les trains à toutes les hauteurs que demandent les marées.

Le problème n'est donc pas insoluble. Au lieu de s'hypnotiser sur le projet réalisable peut-être mais à longue échéance du tunnel sous la Manche, ne ferait-on pas mieux de nous faire au plus tôt traverser la Manche en Ferry-Boat ?

NOUVELLES MILITAIRES

AFFECTATIONS DES ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES

Les jeunes gens admis, en 1913, à l'une des Ecoles énumérées à l'article 23 de la loi du 21 mars 1905 et qui font une année de service avant d'entrer dans ces écoles ; ceux qui, admis antérieurement, doivent faire leur année de service militaire aux conditions ordinaires en 1913-1914, et enfin les jeunes gens visés aux deux premiers alinéas de l'article 26 de la même loi seront affectés aux corps de troupe ci-après :

ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE

Infanterie. — Régiments d'infanterie : 14e, Toulouse ; 27e, Dijon ; 43e, Lille ; 58e, Avignon ; 60e, Besançon ; 70e, Vitré ; 81e, Montpellier ; 92e, Clermont-Ferrand ; 107e, Angoulême ; 116e, Vannes ; 123e, La Rochelle ; 140e, Grenoble.

Cavalerie. — Régiments de cuirassiers : 3e, Vouziers. Dragons : 28e, Sedan ; 29e, Provins. Chasseurs : 14e, Dôle. Hussards : 4e, Verdun.

Ecole forestière, Ecole normale supérieure et Ecole des Mines de Saint-Etienne. — Régiments d'infanterie désignés pour l'Ecole supérieure militaire.

Polytechnique. — Régiments d'artillerie de campagne : 1er, Bourges ; 9e, Nancy ; 9e, Castres ; 13e, Vincennes ; 14e, Tarbes ; 22e, Versailles ; 25e, Châlons-sur-Marne ; 28e, Vannes ; 31e, Le Mans ; 39e, Toul ; 40e, Saint-Mihiel ; 45e, Orléans ; 46e, camp de Châlons ; 47e, Bourges ; 52e, Angoulême ; 53e, Clermont-Ferrand ; 57e, Toulouse.

Ecole centrale des Arts et Manufactures et Ecole nationale des Mines. — Artillerie de campagne : régiments indiqués ci-dessus pour l'Ecole Polytechnique. Artillerie de montagne : 1er, Grenoble. Artillerie à pied : 4e, Versailles ; 6e, Toul ; 9e Belfort.

Ecole des Ponts-et-Chaussées. — Génie. — Régiment : 6e, Angers.

Ecole du service de santé militaire. — Cavalerie : Tous les régiments autres que ceux désignés pour recevoir les élèves de l'Ecole spéciale militaire et sous réserve de satisfaire aux conditions de poids maxima indiquées par l'instruction du 16 avril 1910 : cuirassiers, 75 kilos ; dragons, 70 kilos ; chasseurs et hussards, 65 kilos.

Artillerie de campagne : Tous les régiments autres que ceux désignés pour recevoir les élèves de l'Ecole Polytechnique.

Les élèves de l'Ecole du service de santé militaire seront affectés moitié à la cavalerie et moitié à l'artillerie de campagne, et le nombre d'élèves à incorporer dans le même régiment sera au maximum de quatre pour l'artillerie et trois pour la cavalerie.

Aides-vétérinaires stagiaires. — Tous les régiments de cavalerie autres que ceux désignés pour recevoir les élèves de l'Ecole spéciale militaire et sous réserve de satisfaire aux conditions de poids maxima indiquées par l'instruction du 16 avril 1910.

Elèves en pharmacie. — Service de santé, élèves du service de santé de la marine : régiments d'artillerie de campagne autres que ceux désignés pour recevoir les élèves de Polytechnique.

Aucun des jeunes gens visés ci-dessus ne pourra être incorporé dans un régiment tenant garnison dans le lieu de résidence de sa famille, sauf ceux qui seraient mariés.

SUCREZ VOS FRAISES AVEC
LE SUCRE BÉGHIN

LES VINGT-CINQ ANS DE PRÊTRISE
de M. l'ARCHIPRÊTRE d'Avesnes

Dimanche, M. le chanoine Daubresse, archiprêtre-doyen d'Avesnes, fêtait le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Il reçut, à cette occasion, en tout aimable intimité, les félicitations et les vœux des membres des diverses œuvres paroissiales.

Lundi, à sept heures, il célébrait une messe d'actions de grâces, à laquelle assistèrent en très grand nombre les paroissiens.

Mardi après-midi, les élèves du Cours de l'Ecole Jeanne-d'Arc donnaient, en son honneur, une charmante récréation.

LE TOUR DE FRANCE

DEUXIÈME ÉTAPE : LE HAVRE-CHERBOURG
(364 kilomètres)

AU HAVRE

Mardi matin, à 2 h. 30, en présence d'une foule considérable, le départ a été donné aux 112 coureurs qualifiés.

La seconde étape qu'ils ont à accomplir est celle du Havre-Cherbourg (364 kilom.).

A ROUEN

Le premier peloton emmené par Pélissier et Faber arrive à 5 h. 08. Il comprend quinze unités. Le second, formé de dix-huit coureurs dont Duboc et Lapize, est contrôlé trente secondes plus tard.

Passerieu, qui avait été sérieusement blessé dimanche, a fait de nouveau une chute grave près Caudebec. Il arrive à 5 h. 45, reçoit des soins, mais se voit dans l'obligation d'abandonner.

A 6 h. 22, un peloton de huit retardataires arrive. Trousselier, qui a cassé sa pédale dans la côte de Canteleu, a fait une chute violente. Il est blessé au bras gauche. Il repart à 6 h. 45. Peu de temps après, le vétéran du tour, Wattelier arrive.

A HONFLEUR

Le peloton de tête comprenant 43 concurrents, dont tous les favoris, passe à 7 h. 03 au contrôle. Trousselier arrive à 9 h. 05.

A DEAUVILLE

A 8 h. 04 exactement, le premier peloton, comprenant quarante unités, fait son apparition avec Defraye au commandement, Lapize Faber, Pélissier, Duboc, Micheletto sont au premier rang.

A CAEN

Le peloton de tête arrive à 9 h. 35. Il est composé de quarante coureurs, emmenés par Faber, Defraye et Lapize. On note au hasard Duboc, Garrigou, Cruchon, Christophe, Engel, Deman, Buysse, Micheletto, etc.

L'arrivée

A 2 h. 50' 06" arrivent en peloton au contrôle de Cherbourg : 1er, Masselis ; 2e, Petit-Breton ; 3e, Defraye ; 4e, Buysse ; 5e, Pélissier, 6e, Lapize ; 7e, Garrigou ; 8e, Georget ; 9, Lauwers ; 10e, Mottiat ; 11e, Rossius ; 12e, Ménager ; 13e, Masson ; 14e, Christophe ; 15e, Faber ; 16e, Lebuzgie.

LE GRAND CONCOURS AÉRONAUTIQUE
du 20 Juillet, à LILLE

Le Comité de l'Emulation Aérostatique du Nord s'est réuni pour désigner l'ordre des partants pour le concours d'atterrissage de la Journée des Sociétés Affiliées.

Tous les pilotes de l'E. A. N. avaient demandé leur engagement, mais le Comité a décidé que, pour ne pas mettre en état d'infériorité les autres pilotes des sociétés adhérentes, un certain nombre, désignés par le sort, seraient retenus.

Le tirage au sort a désigné ainsi les départs :

1. M. Derijick, E. A. N. — 2. M. Cousin, Aéronautique-Club de France. — 3. M. Vernanchet, id. — 4. M. Vandenbosch, E. A. N. — 5. M. Alvin, E. A. N. — 6. Mlle Marvingt, Aéro-Club de l'Est. — 7. M. Morival, E. A. N. — 8. M. de Montigny, Nord-Aviation. — 9. M. Vandendriessche, Aéro-Club du Nord. — 10. M. Cormier, Aéronautique-Club de France. — 11. M. Payret-Dortail, id. — 12. M. Farlié, Aéro-Club du Nord. — 13. M. Baron, E. A. N. — 14. M. Cappelle, Club Aérostatique de Dunkerque. — 15. M. Ch. Crombez, Aéro-Club du Nord. — 16. M. Vallet, Académie Aéronautique de France. — 17. M. Duval, Aéro-Club Rouennais. — 18. M. Wemaere, E. A. N. — 19. M. Lespinasse, E. A. N.

Outre les représentants des Clubs ci-dessus, s'ajouteront, hors course, d'autres pilotes, dont M. Mortreux, qui pilotera le ballon « Moustique », de 350 mètres cubes, et M. Pajot, qui pilotera le ballon « Mady », de 1.600 mètres cubes.

On peut déjà assurer le départ de plus de 25 aérostats.

AU PORT DE DUNKERQUE

De nouveaux agrandissements au port sont déjà projetés après ceux actuellement en cours et qui, si profondément en ont changé la physionomie ; après le prolongement des 3e et 4e darses, la construction de la 5e, programme prévu par les lois de 1903 et 1910, on envisage en effet la construction d'une 6e darse et d'une grande forme de radoub qui aurait 250 mètres de longueur.

D'après les évaluations de la Chambre de Commerce, la réalisation de ce projet exigerait une dépense nouvelle de 25 millions, dont 13 à payer par elle ; le droit de tonnage actuel ne permettant pas des recettes suffisantes pour couvrir cette somme en entier, une taxe supplémentaire serait créée sur toutes les marchandises importées ou exportées.

VOIR EN DERNIÈRE PAGE
LES AGES DE LA VIE

Les arrestations d'antimilitaristes

A VALENCIENNES

Sur mandat de M. Drioux, juge d'instruction à Paris, Eugène Teeson, 37 ans, secrétaire du syndicat des métallurgistes, demeurant rue des Ilots, a été arrêté mardi matin, par M. Blanc, commissaire spécial à la gare, à la suite des perquisitions opérées dernièrement chez les antimilitaristes.

Ecroué aussitôt, il a été conduit à Paris.

Un Lillois arrêté en gare d'Etampes

M. L..., dont nous avons annoncé l'arrestation à Etampes, exerçait, à Lille la profession de publiciste. Il suivait les tournées de certains cirques.

On croit qu'il était depuis quelque temps atteint de maladie. Sa famille fait les démarches nécessaires pour le faire admettre dans une maison de santé.

A ROUBAIX

Une mère veut jeter dans le canal un bébé de quatre semaines.—Deux femmes l'en empêchent.

Dans la matinée de mardi, deux ménagères, Clémence Laporte, rue Monge, 21, et Maria Bouckaert, 284, rue des Longues-Haies, étaient allées faire quelques courses et se trouvaient sur le bord du canal, lorsque quai de Cherbourg, elles aperçurent une femme dont les allures leur semblèrent suspectes. L'inconnue s'approcha de la berge et laissa glisser un objet qu'elle dissimulait sous son châle. Bientôt deux petits pieds nus apparurent. Les deux ménagères qui avaient vu le geste criminel, accoururent et empêchèrent la femme de mettre à dessein son funeste projet.

Celle-ci prit la fuite abandonnant sur place ses sabots, poursuivie par Clémence Laporte et Maria Bouckaert. Elle gagna le cimetière. Chemin faisant ses deux poursuivantes mirent un courant un cycliste de ce qui venait de se passer. Celui-ci rejoignit la mère criminelle face à l'entrée de la rue Ampère, au moment où un individu lui remettait les vêtements du bébé.

L'homme prit aussitôt la fuite.

Quant à la femme, elle fut conduite devant M. Benet, commissaire de police du quartier.

Elle déclara se nommer Alida Nollet, 34 ans, née à Bruges, et mariée il y a quelques années à Evariste Claeys dont elle vit séparée. Elle est mère de cinq enfants, âgés respectivement de neuf, sept, cinq, trois ans et de quatre semaines.

Elle était venue habiter à Roubaix depuis le 27 juin dernier, dans un estaminet, 38, rue du Fort. Elle voulait se débarrasser de son dernier né et il est probable qu'elle eût jeté l'enfant à l'eau si l'arrivée de Clémence Laporte et de Maria Bouckaert ne l'en eut empêchée. Elle a nié avoir eu cette pensée criminelle. Mais le fait que l'enfant avait été débarrassé de ses vêtements laisse peser sur elle de graves présomptions.

Alida Nollet ne comprend qu'à peine le français. M. Benet, commissaire l'a fait conduire à Lille avec son bébé.

Un tisserand blesse une couturière et se donne la mort

Entrant mardi soir, vers cinq heures et demie, dans un estaminet de la rue de Menin, le tisserand Isidore Samain y rencontra une de ses anciennes voisines, Julie Devolder, couturière.

A l'un comme à l'autre, cette rencontre ne pouvait rappeler, paraît-il, que des souvenirs désagréables. Pourtant Samain dissimula sa rancune, offrit une consommation à la couturière et lui demanda quelques minutes d'entretien.

A peine la conversation était-elle commencée que le tisserand tirait un revolver de sa poche et visait Julie Devolder. Deux coups partirent. Atteinte à la nuque et au pied gauche, la malheureuse s'affaissa.

Samain, croyant l'avoir tuée, se tira une balle dans la tempe droite et tomba foudroyé.

Pour sa victime, dont les blessures sont légères, M. le docteur Desbonnets l'a fait admettre à l'hôpital.

Une voiture tamponnée par un train

A HAZEBROUCK

Un accident est survenu mardi soir vers 5 heures, au passage à niveau de la rue de la Clef. Le train 221 arrivant à 4 heures 50 à Hazebrouck, était tout proche, mais un signal d'arrêt avait été placé ainsi qu'un pétard. Les barrières n'étant pas fermées à ce moment, une voiture de la maison Desmytère entrepreneur de transports, s'engagea dans le passage. En même temps, le train que le mécanicien n'avait pu arrêter assez vite, après l'éclatement du pétard, survint et tamponna violemment le véhicule qui fut en partie brisé. Le conducteur n'a que des contusions légères.